

**PROJET
COMPLICES POUR L'ÉDUCATION FRANCOPHONE**

**BILAN PROVISOIRE DES ACTIVITÉS
TENUES LE 18 SEPTEMBRE 2004**

Cégep de Sorel-Tracy

23 septembre 2004

Ce document a pour but de présenter sommairement les résultats des activités tenues lors de la journée de travail du 18 septembre 2004, en y intégrant les résultats de la plénière de la journée du 17 septembre.

Le but des travaux de la journée du 18 septembre était de s'assurer que les principaux partenaires de l'implantation d'un programme de formation en Techniques de gestion de l'économie sociale en Saskatchewan pourraient définir les grandes lignes des aménagements à apporter au programme québécois d'origine et de cibler les principaux chantiers à ouvrir.

DÉMARCHE DE SOUTIEN À L'IMPLANTATION

La démarche d'implantation retenue comprendra :

- une rencontre initiale d'une journée en Saskatchewan, le 18 septembre 2004;
- un support à la formation de formateurs et à l'implantation du programme
- à partir d'activités pratiques,
- de travail personnel,
- d'échanges par vidéoconférence,
- téléphone
- Internet (site Web);
- une recherche de financement
- des rencontres avec des partenaires du Québec selon les secteurs.

En ce qui concerne la formation des intervenants (formateurs), il faudra recruter des formateurs compétents reconnus par leurs pairs. Des formateurs du Québec devraient également intervenir. Le transfert du savoir devra s'étaler sur une période de 3 ans

CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

L'objectif général du programme au Québec est de : *Préparer des techniciens en gestion dans le domaine de l'économie sociale et des groupes communautaires.*

En Saskatchewan, dans l'objectif général du programme on ne mentionnera plus «groupes communautaires» car les termes « économie sociale» sont inclusifs.

Le titre de l'AEC est maintenu tel quel ainsi que les objectifs :

- s'insérer efficacement en entreprise
- s'appropriier les valeurs du secteur
- approfondir ses compétences personnelles et professionnelles
- devenir un acteur conscient de son rôle dans le développement de l'entreprise ou de l'organisme et du domaine

Les domaines d'exercice des compétences au Québec sont les suivants :

- la gestion des ressources humaines
- la gestion financière
- la gestion des ressources matérielles
- la gestion du marketing
- la responsabilité légale
- l'organisation
- l'analyse contextuelle et de la connaissance du milieu
- la planification et du développement de l'organisation.

En Saskatchewan, on y ajoutera un domaine concernant l'intervention en tant qu'agent de développement.

De plus, les thématiques suivantes devront être prises en compte :

Aspects philosophiques et historiques
Analyse dynamique de la communauté
Notions de base marketing et gestion financière
Résolution de conflits
Cheminement culturel identitaire
Cours pertinents du cégep
Gestion de bénévoles
Compétences génériques
Rôles et responsabilités du CA

Formation en leadership (changement de paradigme)
Gestion de projet
Lecture du milieu
Gestion des ressources humaines
Communiquer en public
Animation de groupes
Gestion par résultats
Communication claire
Besoins particuliers de la communauté

ADAPTATION DU PROGRAMME

Les cours du programme au Québec sont structurés comme suit :

Session 1

Introduction à la profession et stage d'observation
Étude du milieu des groupes communautaires
Étude du milieu des entreprises d'économie sociale
Rédaction et communication du milieu comm.

Session 2

Initiation au droit et réglementation du milieu
Initiation à la gestion démo. d'un organisme
Initiation à la gestion financière d'entreprise ou d'organisme du milieu
Vision territoriale du développement

Session 3

Techniques de recherche et d'analyse
Initiation à la démarche de projet
Initiation à la démarche de relation publique
Stage d'intégration

Session 4

Pratique d'entrepreneuriat collectif et d'approche communautaire
Stage en entreprise d'économie sociale ou dans un groupe communautaire
Intégration au marché du travail

Bien que la plupart de ces cours et leur place dans le programme conviennent aux besoins de formation en Saskatchewan, on devra procéder à certains ajustements, s'il y a lieu. Ainsi, on devra adapter le cours «Introduction à la profession et stage d'observation à la réalité de l'agent de développement» (un programme sur ce sujet est donné au cégep de Saint- Félicien)

Un travail majeur et nécessaire devra prendre effet avant de démarrer les travaux sur le programme : il s'agira de clarifier le rôle et les caractéristiques de l'agent de développement.

De plus, ces travaux préparatoires à la formation permettront de «rendre plus attrayant» le travail d'agent de développement lors du recrutement.

La formation devra tenir compte d'un certain nombre de paramètres reflétant la réalité fransaskoise ; les éléments suivants ont été mentionnés :

Recourir à des formateurs fransaskois
Être accessible à tous
Tenir compte de la formation linguistique
Respecter les lois de la Saskatchewan
Se référer au Plan de développement global
Choisir les cours selon les besoins (modules?)

Utiliser Socrate
Inclure les thèmes Culture et identité
Établir des liens avec les spécificités
S'inspirer des régions du Québec
Établir des communautés de pratiques
Viser les agents de liaison d'abord
Définir l'économie sociale fransaskoise
Adapter à la définition du rôle de l'agent de développement

La formation sera également influencée par les facteurs suivants :

Les formateurs et la communauté
Le roulement
Le besoin d'outiller la relève
La valorisation de ce que l'on fait
Les demandes de subventions
Un éventail de ressources adéquates
L'engagement (coeur) des employés
L'éloignement/isolément
Les besoins d'échanges
Les distinctions intercommunautés
La détermination
La débrouillardise
Les niveaux de vocabulaire différents
Les exigences de travail

Une infrastructure francophone faible
Le complexe minoritaire
L'exode rural et provincial
Les risques culturels
Un réseau intégré et cohérent
L'appui juridique BMLO
Une économie rurale à risques
La créativité
La taille des communautés
Des associations multiples et variées
L'expertise existante
Une nécessaire collaboration avec la majorité

PRATIQUES ET MÉTHODES D'INTERVENTION

Au Québec, la formation a été conçue avec le milieu et pour le milieu; elle est basée sur les compétences et est modulaire. Comme tenu du fait que la formation en Technique de gestion d'entreprise d'économie sociale et de groupe communautaire s'adresse souvent à un public qui a déjà une expérience de terrain, cette formation intègre un processus de reconnaissance des acquis et comprend des stages dans le milieu de l'économie sociale et des groupes communautaires. Enfin, elle est enseignée par les professionnels du secteur qui sont soutenus dans leur rôle par des professionnels du domaine de l'éducation et de la formation.

En Saskatchewan, cette formation devra s'adapter aux réalités locales et tenir compte des pratiques existantes en ce qui concerne le support de l'encadrement, la formation de formateurs, les caractéristiques des formateurs et des clientèles, les aspects psychopédagogiques notamment les approches, les méthodes et les techniques.

ADAPTATION DE LA DISPENSATION DU PROGRAMME

Cette formation prendra en compte les réalités fransaskoises relatives aux enjeux suivants : la langue comme véhicule de construction identitaire et culturel, l'histoire, la géographie, les aspects socio-économiques...

Afin de s'assurer que la diffusion de la formation est adaptée aux réalités de la Saskatchewan, il faudra procéder à l'arrimage de plusieurs modes de livraison de cours. Il s'agira de lier, par exemple, la formation à distance (virtuelle) à la formation sur place (présentielle) et proposer une variété de moyens de livraison. Il faut souligner que l'intérêt dans cette approche est de permettre à un plus grand nombre d'intervenants ou d'intervenantes communautaires de suivre cette formation. Le maître-mot dans cette formule est «flexibilité». On devra obtenir des groupes suffisants par régions et recourir aux ressources existantes. Le mentorat anciens/nouveaux (voir Socrate) en serait un exemple. Ces derniers devraient posséder au moins une 1^{ère} année de pratique.

En ce qui concerne les stages coopératifs, on devra développer une idée commune puis déterminer les partenaires susceptibles de faciliter l'accompagnement des stagiaires.

Enfin, il faudra préparer le terrain afin que ces travaux soient bien reçus par les communautés fransaskoises. À cet effet, il y a lieu de prévoir une approche en vue de sensibiliser les acteurs de terrain (les Conseils d'administration, les responsables d'entreprises d'économie sociale, les élus locaux...)

MODALITÉS DE GESTION

Les modalités de gestion du programme devront être précisées en ce qui a trait à la gestion du programme en Saskatchewan, au regard de la validité pédagogique et de la reconnaissance de structures éducatives au Québec et en Saskatchewan. Il faut cependant retenir qu'il y a un intérêt en ce qui concerne la reconnaissance du programme par la province (la Saskatchewan) et par le ministère de l'éducation du Québec. S'agissant de la reconnaissance provinciale du programme, il est prévu d'entreprendre des démarches en vue de faire reconnaître cette formation par SIAST. Au niveau du Québec, le Cégep de Sorel-Tracy s'engage à voir ce qu'il y a lieu de faire pour la reconnaissance au Québec.

Enfin, il s'est avéré utile de définir un plan de travail. Comme première activité, il a été décidé d'organiser, au cours du mois de novembre, une activité de réflexion qui devra avoir pour finalité la définition de l'économie sociale fransaskoise. À cet effet, il est prévu de convoquer plusieurs intervenants et intervenantes communautaires à l'occasion de cette activité à laquelle seront également conviés ceux et celles qui souhaitent participer à cette formation. L'institut français s'est proposé pour la recherche d'une personne ressource susceptible d'agir comme formateur.

Cette première activité, qui sera considérée comme premier cours du programme, permettra également de définir le rôle des agents de développement communautaire, de procéder à une clarification de leurs tâches au quotidien et de voir ce qu'il faut faire pour procéder à la valorisation de cette profession.

PROPOSITION D'UN CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Pour la suite des travaux, un premier canevas sera bâti par les deux parties (la Saskatchewan et le Québec) :

Thèmes	A 04	H0 5	P 05	E 05
Démarche de soutien				
Caractéristiques du programme				
Pratiques et méthodes d'intervention				
Adaptation du programme				
Adaptation de la dispensation				
Modalités de gestion pratique				
Travaux et étapes				